



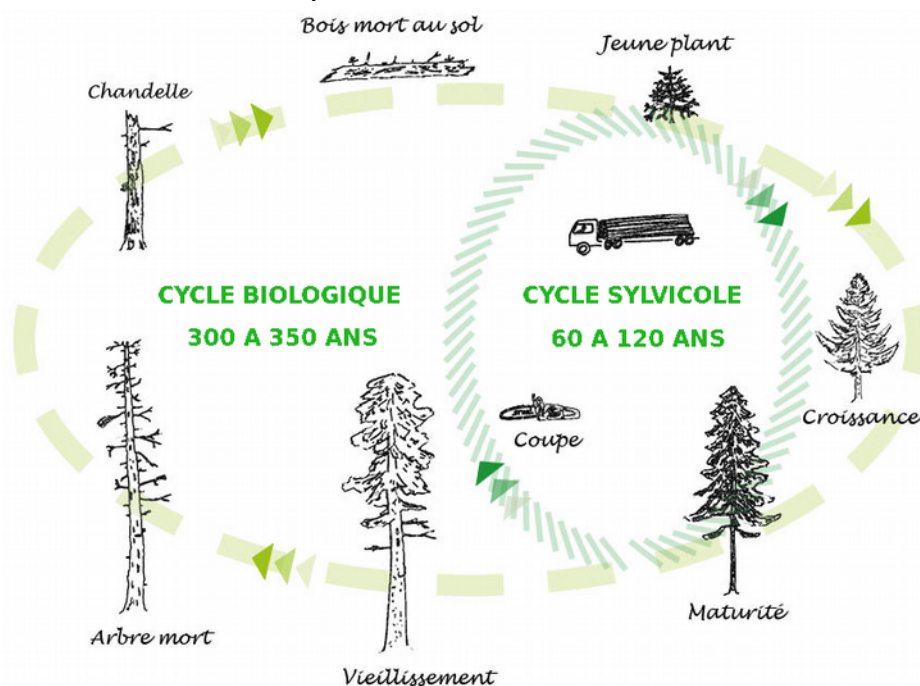
## Qu'est ce qu'une vieille forêt ?

Une vieille forêt est à la fois **ancienne** et **mature**. C'est une forêt subnaturelle (*sub = sous, ou presque*).

Une forêt est communément considérée **ancienne** lorsqu'elle a une continuité de l'état boisé (donc un sol forestier) depuis plus de 200 ans. 79 % des forêts françaises sont des forêts jeunes.

Elle est **mature**, lorsqu'elle a été peu ou pas exploitée par le passé, depuis au moins les années 60, souvent depuis plus de 100 ans. Dans de nombreuses forêts de montagne, la dernière exploitation date du milieu du XIXème siècle, avec les derniers charbonnages.

La forêt est alors dans les dernières phases du cycle sylvigénétique, qui est de 300 à 350 ans dans une hêtraie sapinière pyrénéenne. On y trouve de très gros bois vivants, morts sur pied et au sol, qui abritent des dendro microhabitats (milieux de vie de taille réduite : cavités à terreau de pied et de tronc, fentes, grosses charpentières mortes dans le houppier, etc) procurant gîte et couvert à des cortèges d'espèces inconnus dans les forêts exploitées.



Les forêts arrivant à la fin du cycle sylvigénétique sont très rares, moins de 50000 hectares en France. Les espèces liées aux stades âgés de la forêt sont de ce fait rares et menacées.

C'est aujourd'hui l'écosystème terrestre où existe le plus de biodiversité dans les milieux tempérés : 11500 espèces recensées dans les Réserves Biologiques Intégrales de Fontainebleau, 8000 espèces dans la vieille hêtraie de la Massane dans les Pyrénées Orientales.

Les vieilles forêts sont dispersées, souvent inaccessibles et rares : 3% environ de la totalité des forêts d'altitude dans les Pyrénées, massif français où la concentration des vieilles forêts est la plus forte de France avec plus de 11000 hectares, et les inventaires les plus avancés.

Seulement 550 hectares de vieilles forêts ont été recensées en plaine (sous 600 mètres d'altitude) de l'ex région Midi Pyrénées (sur 1 million d'hectares). La plaine est un désert biologique ! Environ 50000 hectares sont estimées dans l'hexagone au total, sur 17 millions d'hectares de forêt.

Les critères de ces inventaires sont rigoureux, en matière de seuil de nombre et de diamètres de très gros bois vivants et morts, de recensement des dendro microhabitats, entre autres. Dans les Pyrénées, ils ont été établis par le **GEVFP**, qui recense depuis 2011 les vieilles forêts pyrénéennes et depuis 2017 celles de la plaine occitane avec d'autres partenaires, comme Nature En Occitanie qui porte **[l'Observatoire des forêts des Pyrénées centrales](#)**.

Les vieilles forêts sont reconnues comme forêts à fort enjeu écologique par les institutions occitanes (Conseil Régional, DRAAF, DREAL ...) et l'ONF. Mais elles ne sont soumises à aucun statut de protection réglementaire, et très peu d'entre elles sont protégées. De nombreux lambeaux disparaissent dans l'ignorance générale, et avec eux les cortèges d'espèces liées aux stades âgés de la forêt.

Leur préservation est une priorité pour Forêts préservées.

Pour plus de renseignements sur les vieilles forêts pyrénéennes, voir le site **[www.vieillesforets.com](http://www.vieillesforets.com)** créé par l'un des membres fondateurs de Forêts préservées, et notamment la *note de l'auteur*.